

ANALYSE DES BESOINS EN FOS : ETUDE DE CAS DES ÉTUDIANTS DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE EN JORDANIE

Nisreen Abu Hanak

Université de Jordanie

Abstract

The objective of this research is to analyze the needs of Jordanian students majoring in the field of Tourism and Hotel Management regarding their professional specific training in French. In deed, the analysis of the results of a questionnaire carried out with the help of those students enabled the researcher to list their needs. These results led the researcher to provide pedagogical solutions that suit this public through proposing a module of tourism that focuses on the development of professional skills of students in relation to their fields.

Keywords: French for specific purposes, tourism and hotel management, professional specific training, survey, module

Résumé

Cette recherche se donne pour objectif l'analyse des besoins des étudiants jordaniens du tourisme et de l'hôtellerie en matière de formation professionnelle spécifique en français. L'analyse des résultats d'un questionnaire auprès de ces étudiants a permis de recenser leurs besoins en matière de formation en français. Ces résultats nous ont conduits à apporter des réponses pédagogiques adaptées à ce public. Celles-ci sont formulées sous forme d'un module de tourisme qui met l'accent sur le développement des compétences professionnelles des étudiants liées à leurs domaines.

Mots clés: Français sur objectifs spécifiques, tourisme et hôtellerie, formation professionnelle, enquête module.

Introduction

Le tourisme international et plus particulièrement francophone est devenu, depuis quelques années, une activité d'une ampleur importante en Jordanie. Cette activité appelle une autre vision de l'apprentissage des

langues étrangères comme le souligne H. QOTB¹² dans sa thèse. Il note que les échanges deviennent de plus en plus spécialisés d'où la nécessité de mettre en place des formations plus spécialisées et plus particulièrement en Français sur Objectifs Spécifiques (FOS).

Le FOS est une branche du français langue étrangère (FLE) avec ses propres spécificités en termes de diversité du public, des besoins spécifiques, la durée limitée de son apprentissage, l'évaluation de son apprentissage et la motivation professionnelle des apprenants. Cette branche est centrée sur l'apprenant qui est considéré comme le point de départ de toutes les activités pédagogiques. Selon G. HOLTZER¹³, il s'agit de « *publics non spécialistes de français qui ont besoin de cette langue pour des objectifs autres que linguistiques* ». En d'autres termes, les apprenants veulent apprendre DU français pour des besoins professionnels et non LE français. D. LEHMMAN¹⁴ souligne « *Se demander ce que des individus ont besoin d'apprendre, c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une langue, donc que des choix doivent être opérés* ».

L'objectif de cette recherche est l'analyse des besoins des étudiants qui suivent une formation professionnelle spécifique en français dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie dispensée dans les universités jordaniennes.

La recherche vise l'analyse des points suivants:

- Le niveau des étudiants du tourisme et de l'hôtellerie en langue française.
- Les compétences requises à l'issue d'une formation en tourisme et hôtellerie.
- La formation la plus adaptée à ce public.

Cadre théorique

Regard sur le FOS

Le FOS se distingue par certaines caractéristiques dont l'enseignant chargé de dispenser ces cours, dits « spécifiques », est censé être conscient. Ces principales caractéristiques sont la diversité du public, ses besoins, sa motivation et la durée de cet apprentissage.

¹² QOTB, H. (2008), Vers une didactique du français sur objectifs spécifiques médié par internet, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry-Montpellier III, p. 11.

¹³ HOLTZER, G. (2004), « Du français fonctionnel au français sur objectifs spécifiques », *Le français dans le monde. Recherches et applications : de la langue aux métiers*, p.21.

¹⁴ LEHMANN, D. (1993), *Objectifs spécifiques en langues étrangères*, Hachette, Paris, p.116.

Hétérogénéité du public

Elle est l'une des particularités principales de l'enseignement /apprentissage du FOS. Selon H. QOTB¹⁵ « *c'est notamment à partir des publics que nous pouvons faire la distinction entre le FLE et le FOS. En fait, ce sont les spécificités des apprenants qui ont donné naissance au FOS* ».

Le public du FOS est constitué d'universitaires, de professionnels, de boursiers, de stagiaires, etc. J.J. RICHER¹⁶ note que « *les acteurs du FOS se singularisent, en ce qui concerne les apprenants, par une perception aiguë de leurs besoins focalisés sur des savoir-faire langagiers dictés par une nécessité de maîtrise d'un réel professionnel, en ce qui concerne les enseignants, par une tension entre maîtrise langagière, culturelle et (mé) connaissance relative de la sphère sociale pour laquelle ils doivent former les apprenants en termes de compétence à communiquer langagièrement.* »

Besoins spécifiques du FOS

Le public du FOS est caractérisé par ses besoins langagiers spécifiques qui doivent être les objectifs principaux de toute formation à mettre en place. Ainsi deux paramètres essentiels doivent être visés « *l'identification de l'objectif à atteindre et l'urgence de cet objectif* »¹⁷. Autrement dit, l'urgence de la formation nécessite une sélection minutieuse des données. Par conséquent, l'enseignement doit être orienté prioritairement sur les situations de communications auxquelles seront confrontés les étudiants dans leur vie professionnelle.

Durée de l'apprentissage

Un autre point concernant le FOS est le temps consacré à son apprentissage. Selon H. QOTB¹⁸ les publics qui suivent des cours de FOS ont un temps assez limité puisqu'ils ont déjà un engagement professionnel. Par conséquent, ils sont souvent obligés de suivre les cours de FOS soit pendant le week-end soit en fin de journée.

Motivation des apprenants

Le public du FOS se distingue aussi par sa motivation. Il est, en effet, motivé par un but précis et généralement professionnel. Cette motivation est,

¹⁵ QOTB, H. (2008) : idem, p. 83.

¹⁶ RICHER, J.J.(2008), « Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ? », Synergies Chine, n° 3. Disponible sur : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Chine3/richer.pdf>

¹⁷ MANGIANTE, J.M, PARPETTE, (2004), *Le Français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette, p. 21.

¹⁸ QOTB, H. (2008), « Un site pour l'enseignement du français sur objectifs spécifiques : Le FOS.COM », *Synergies Chine*, n° 3. Disponible sur: <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Chine3/qotb.pdf>

d'une certaine manière, influencée par les changements socio-économiques. Ces influences se traduisent par des conceptions et un apprentissage de la langue qui peuvent être très variés. Selon M. CHEVAL¹⁹, « *La langue que nous enseignons n'est plus alors conçue comme un tout, objet immuable, dont il faut connaître tous les arcanes pour oser l'utiliser, les parcours sont diversifiés, les compétences visées parcellisées, partielles, peut-être plus vite acquises. Plus vite parce que la notion de temps prend toute son importance pour ces publics, peu disponibles et pressés de voir leur effort couronné de succès* ».

Méthodologie en FOS

Le caractère spécifique de toute formation exige l'élaboration d'un programme au cas par cas. Pour élaborer un cours de FOS, selon J.M. MANGIANTE et C. PARPETTE²⁰, il faudrait suivre une démarche en cinq étapes principales:

- *La demande de formation* : Cette demande est faite généralement par un organisme ou une institution ou bien par les apprenants eux-mêmes.

- *L'analyse des besoins des apprenants* : L'enseignant (ou l'équipe enseignante), chargé de la formation recense et analyse les besoins de formation. Ces besoins peuvent-être identifiés via des interviews, des questionnaires, des grilles d'analyses, etc. C'est l'étape la plus importante dans toute élaboration d'un cours FOS. C'est lors de cette étape que l'on « *recense les situations langagières que les apprenants vivent ou vivront à l'issue de leur formation et qui sont à l'origine de la demande de programme.* »²¹.

- *La collecte des données* : L'enseignant doit trouver des données authentiques sur lesquelles reposera son enseignement. Selon J.M., MANGIANTE et C. PARPETTE²² cette étape « *permet de confirmer les hypothèses faites par l'enseignant, de les compléter, voire au contraire de les modifier considérablement* ».

- *L'analyse des données* : Nécessité d'analyser attentivement les données recueillies pour identifier les composantes des différentes situations de communication que l'enseignant aura à traiter.

¹⁹ CHEVAL, M. (2003), « Les établissements culturels à l'étranger et la formation de publics spécialisés : concevoir un programme de français de spécialité », *Les Cahiers de l'Asdifle* : Y-a-t-il un français sans objectif(s) spécifique(s) ?, n° 14, p. 12.

²⁰ MANGIANTE, J.M., PARPETTE, C. (2004) : idem, p. 7.

²¹ MANGIANTE, J.M., PARPETTE, C. (2006), « Le Français sur Objectif Spécifique ou l'art de s'adapter », Disponible sur : <http://lesla.univ-lyon2.fr/sites/lesla/IMG/pdf/doc-592.pdf>

²² MANGIANTE, J.M., PARPETTE, C. (2004) : idem, p.8.

- *L'élaboration des activités* : L'enseignant élabore des situations de communication qu'il doit traiter, les aspects culturels qu'il doit aborder et les savoir-faire langagiers que les apprenants doivent développer ou acquérir.

Méthodologie de l'enquête

Questionnaire

Pour la constitution du corpus, notre étude se base sur un échantillon d'étudiants en tourisme et en hôtellerie de l'université Al Zaytounah. La méthodologie pour le recueil des données repose sur un questionnaire qui leur est destiné. Notre objectif est d'identifier et de recenser les situations langagières et professionnelles que les étudiants vivent ou vivront à l'issue de leur formation.

Le questionnaire est rédigé en français avec une traduction en arabe pour faciliter la compréhension et s'adresse à un échantillon de 22 étudiants. Il comprend trois rubriques :

- *Profil des étudiants* : Une présentation du public à savoir les étudiants du tourisme à l'université AL Zaytounah. Cela aide à déterminer l'âge moyen, le sexe dominant, l'orientation scolaire avant l'université et le dernier diplôme obtenu avant leur entrée à l'université.

- *Rapport à la langue française* : Cette rubrique s'intéresse d'une part à l'apprentissage du français avant l'université dans le but de savoir si notre public a des connaissances dans la langue française. D'autre part, au contact des étudiants en dehors du contexte universitaire avec la langue française.

- *Formation linguistique et professionnelle* : Nous mettons l'accent sur trois points. Premièrement, les connaissances que les étudiants voudraient acquérir lors d'une formation spécialisée en français. Deuxièmement, l'importance de la langue française dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie en Jordanie et enfin leurs suggestions pour concevoir et animer un programme de FOS.

Résultats et analyse

L'analyse des résultats de cette enquête s'articule autour de plusieurs constats concernant les trois rubriques du questionnaire citées dans le paragraphe précédent.

La majorité des étudiants est âgée de plus 20 ans (80%). Ce résultat montre que les étudiants ont intégré l'université tardivement. Cela s'expliquerait par une rupture d'études après le baccalauréat pour entreprendre une vie professionnelle. Ils sont aussi majoritairement de sexe masculin (86%). Ce résultat pourrait être directement liée à la structure traditionnelle de la société jordanienne qui est une société réservée et protectrice, notamment à l'égard de la femme. En effet, ces domaines demandent des contacts avec beaucoup de clients ainsi que des horaires de

travail décalés ce qui constitue un contexte professionnel indésirable, en général, par les familles conservatrices pour leurs filles.

Concernant l'orientation scolaire des étudiants, peu d'entre eux sont issus de la filière hôtellerie (14%) et ont pour la plupart suivi un Tawdjihi (baccalauréat) littéraire (46%). Cela montre qu'ils ont des acquis et compétences même élémentaires en tourisme et en hôtellerie.

Les résultats liés au rapport à la langue française dévoilent le niveau des étudiants en français et montrent que la quasi majorité des étudiants (82%) n'a suivi aucun cours de français avant l'université. Par conséquent, ils n'ont strictement aucune connaissance de la langue française. Les étudiants sont donc de vrais débutants, d'où la nécessité d'une formation langagière en alternance avec une autre professionnelle.

Rappelons que l'enseignement du français n'est toujours pas généralisé à l'ensemble des écoles publiques en Jordanie. Il n'est proposé que dans quelques lycées qui se trouvent uniquement dans les grandes villes et pour un grand nombre à Amman (la capitale). Le français est enseigné, à l'heure actuelle, dans une cinquantaine d'établissements scolaires publics, même si son enseignement reste encore facultatif en cycle fondamental²³ et optionnel en cycle secondaire (Le lycée)²⁴. Quant au secteur privé, l'enseignement du français y est beaucoup plus développé. Selon les statistiques de 2001, le français est enseigné à plus de 20.000 élèves répartis sur 78 établissements privés essentiellement.

La partie traitant de la formation linguistique et professionnelle se donne deux objectifs. Le premier est de connaître les compétences que les étudiants voudraient acquérir au niveau de l'oral et de l'écrit. Le deuxième est de connaître les points qu'ils souhaitent travailler lors d'une formation spécialisée en tourisme et en hôtellerie.

Les résultats montrent une réelle motivation des étudiants pour suivre une formation spécialisée en français. Celle-ci est affirmée pour une acquisition à la fois de compétences orales et de compétences écrites (82%). En effet, ce genre de formation permettrait à certain d'entre eux d'avoir d'autres choix professionnels ou de progresser et décrocher des promotions ou responsabilités dans leur domaine de travail. Leur conscience de l'importance de cette formation stimule aussi leur motivation ce qui, par ailleurs, facilitera et favorisera l'atteinte des objectifs de cette formation.

Nous avons remarqué que les étudiants sont motivés aussi bien par l'apprentissage spécialisé que par l'apprentissage général de la langue française. En effet, ils souhaitent pouvoir communiquer dans des situations

²³ Ce cycle, d'une durée de 10 ans, couvre la tranche d'âge allant de 6 à 16 ans et constitue la base essentielle de l'éducation.

²⁴ La durée de ce cycle est de deux ans (première et deuxième secondaire).

professionnelles mais également converser dans des situations de la vie quotidienne. La motivation pour des compétences professionnelles prédomine aussi au niveau de l'écrit et plus particulièrement en vue de la correspondance avec des professionnels de leur métier. Cela faciliterait et établirait un contact facile et clair lors de la communication avec l'autre par le biais de l'écrit.

En revanche, l'aspect culturel ne suscite pas beaucoup d'intérêt pour les étudiants (26%). Or, nous devons les sensibiliser à l'importance de cet aspect dans leur domaine. En effet, la connaissance de sa propre culture et la culture cible (francophone) est un aspect majeur qui participe d'une façon significative à faciliter le rapport à l'autre et à mieux le connaître et à se faire connaître.

Pouvoir communiquer correctement avec des touristes et des professionnels francophones est un objectif omniprésent dans les réponses des enquêtés. Ils voudraient suivre une formation qui met l'accent sur la pratique et la communication dans des situations directement liées à leur profession. Cela est étayé par les réponses aux questions qui traitent des points à travailler lors d'une formation spécialisée. Les étudiants mettent comme premier objectif, les conversations professionnelles avec les touristes (72%) puis l'acquisition du vocabulaire de spécialité. Ce point est lié aux propositions des étudiants où ils souhaitent plus de stage (50%) et de contact avec des professionnels dans le but d'acquérir et d'améliorer leur acquis dans le métier.

Module de tourisme et d'hôtellerie

Au vu de nos résultats de l'enquête, nous proposons d'élaborer un module de FOS destiné aux étudiants du tourisme et de l'hôtellerie. Le module vise à développer les compétences professionnelles des étudiants à travers des situations de communications courantes dans les milieux de travail en tourisme et en hôtellerie. Quant aux compétences langagières et culturelles, elles sont abordées et étudiées en lien avec des savoir-faire spécifiques à ces mêmes domaines.

Notons que la culture tient une place importante dans une formation de français destinée aux étudiants du tourisme et de l'hôtellerie. En effet, en plus des savoirs socio-historico-géographiques, ces étudiants doivent, à l'issue de leur formation, connaître des outils culturels comme le souligne J.J RICHER²⁵ « pour décoder ces «évidences invisibles» que constituent pour chaque culture les rapports au temps, à l'espace, aux relations sociales, au contexte qui marquent de leur empreinte particulière le rapport à l'Autre et

²⁵ RICHER, J.J. « Le FOS est-il soluble dans le FLE? Pour une didactique spécialisée du Français sur Objectifs spécifiques (F.O.S.) » Disponible sur : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Perou2/Richer.pdf>

qui sont souvent causes de chocs culturels et de dysfonctionnements dans l'univers professionnel ».

Description du module

Public concerné: Ce module est destiné à des étudiants jordaniens qui préparent des études universitaires en tourisme et en hôtellerie. Il s'adresse, plus particulièrement, à des étudiants de niveau débutant en langue française.

Objectif: Le module vise à acquérir une compétence professionnelle et fonctionnelle en français spécifique aux domaines du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration. En effet, à l'issue de ce module, l'étudiant doit être relativement capable de faire face à un interlocuteur francophone et d'analyser sa demande ou son besoin pour lui proposer une réponse ou un service adéquat.

Contenu: Ce module est un module de français spécifique aux trois domaines, le tourisme, l'hôtellerie et la restauration. Le contenu repose sur un certain nombre de situations communicatives et courantes que les étudiants pourront, à l'issue de ce module, être capables de gérer en langue française.

Dans le domaine du tourisme, les étudiants jordaniens seront en mesure d'une part, de faire une présentation de leur métier et de leur entreprise touristique. D'autre part et face à des touristes francophones, ils seront formés à accomplir des tâches diverses telles que préparer des visites guidées, orienter et commenter un itinéraire touristique.

En ce qui concerne l'hôtellerie, les étudiants devront maîtriser principalement le métier de la réception puisque il réalise le premier contact physique avec les clients. Pour atteindre cet objectif, ils devront acquérir les principales qualités d'un réceptionniste à savoir, l'accueil, l'écoute et le renseignement des clients d'un côté et leur offrir disponibilité et gentillesse de l'autre côté.

Les étudiants apprendront les bonnes pratiques de l'accueil des clients. Par exemple, pour gérer une réservation téléphonique, ils apprendront comment répondre avec une bonne expression orale et donner tous les renseignements demandés par un client comme la description d'une chambre, son prix et ses équipements.

Dans le cadre de l'accueil des touristes à l'hôtel, les étudiants devront maîtriser comment gérer les besoins des clients en termes de réservation, de facturation et d'encaissements et de les informer quant aux offres locales, en particulier les loisirs, les activités culturelles, etc.

Pour ce qui est de la restauration, les étudiants devront acquérir les compétences nécessaires en matière d'accueil des clients pour assurer un service qui comprend : l'accueil et l'orientation d'un client vers une table et

son installation, la présentation d'un menu: légumes, viandes, fruits, boissons, etc. prendre la commande d'un client, préparer une addition et la présenter à un client.

Éléments méthodologiques

Notons que le contenu est axé sur un renforcement des compétences professionnelles des étudiants parallèlement aux compétences langagières. L'objectif de ce module étant aussi de renforcer l'autonomie et la professionnalisation des étudiants, l'apprentissage devrait être fondé essentiellement sur des tâches qui permettent une pratique maximale de la langue par le biais d'activités authentiques et étroitement liées à leur métier. Cela devrait se faire en favorisant des interactions en classe basées sur des jeux de rôles et des simulations, pour créer des situations de communications authentiques, notamment, comme le souligne J.M. MANGIANTE et C. PARPETTE²⁶, en laissant libre cours à leur spontanéité dans des échanges d'informations et de concertations.

Des points grammaticaux doivent aussi être travaillés. Ils doivent être abordés de manière progressive au moment où ils sont les plus utiles, par exemple, pour effectuer une des tâches demandée.

Les modalités de l'évaluation reposeraient sur deux types d'évaluation. Le premier, une évaluation sommative par le biais d'un contrôle de connaissances basé sur un examen général portant sur l'ensemble des cours afin d'évaluer les compétences et les connaissances acquises par les étudiants. Le deuxième type, une évaluation formative des compétences tout au long du semestre. Elle pourrait se faire, par exemple, lors des jeux de rôle ou des interventions individuelles des étudiants.

Conclusion

Au terme de notre réflexion, il importe de rappeler que notre objectif était d'identifier les besoins des étudiants du tourisme et de l'hôtellerie et de proposer, si nécessaire, un module de spécialité en français pour former des cadres capables de faire face aux besoins des clients francophones en faisant usage de la langue française.

Dans une partie théorique, nous avons présenté le cadre de notre recherche où nous nous sommes intéressée au Français sur Objectifs Spécifiques (FOS). Nous avons mis l'accent sur l'importance d'identifier préalablement à toute formation FOS les besoins des apprenants. En somme, nous avons retenu que le FOS répond à une demande expresse et spécifique d'un public particulier. Les besoins de ce dernier sont définis en fonction des objectifs langagiers à atteindre et du domaine disciplinaire.

Dans une seconde partie de notre recherche, nous avons analysé les résultats d'une enquête menée à l'université Al Zaytounah. L'analyse des

²⁶ MANGIANTE, J.M., PARPETTE, C. (2004) : idem, p. 47.

résultats de cette enquête a mis en évidence plusieurs constats. Le premier est que la quasi majorité des étudiants n'a jamais étudié le français auparavant. Ce résultat est lié directement à leur motivation pour suivre une formation professionnelle en langue française. Ils ont montré une motivation aussi bien à l'apprentissage langagier du français qu'au côté pratique et communicatif de la langue et étroitement lié à leur profession.

Ce résultat nous a amené à proposer un module du français en tourisme et en hôtellerie qui met l'accent sur l'aspect communicatif et professionnel du métier. Cependant, ce module n'est qu'un début pour former des professionnels jordaniens. Ainsi, nous encourageons la mise en place d'une formation de longue durée, ainsi que le renforcement d'échange culturel et professionnel entre la France et la Jordanie dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie.

References:

CHEVAL, M. (2003), « Les établissements culturels à l'étranger et la formation de publics spécialisés : concevoir un programme de français de spécialité », *Les Cahiers de l'Asdifle : Y-a-t-il un français sans objectif(s) spécifique(s) ?*, n° 14, p. 12.

Conseil de l'Europe (2001), *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, Paris, Didier.

COURTILLON, J. (2003), *Elaborer un cours de FLE*, Paris, Hachette, p.25.

HOLTZER, G. (2004), « Du français fonctionnel au français sur objectifs spécifiques », *Le français dans le monde. Recherches et applications : de la langue aux métiers*, p.15, 21.

LEHMANN, D. (1994), « La place de la composante linguistique dans les programmes de français sur objectifs spécifiques », *Les Cahiers de l'Asdifle : Lexique et didactique du français langue étrangère*, n°6.

LEHMANN, D. (1993), *Objectifs spécifiques en langues étrangères*, Hachette, Paris, p.116.

MANGIANTE, J.M, PARPETTE, C. (2004), *Le Français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette, p. 7, 16, 21, 47.

QOTB, H. (2008), *Vers une didactique du français sur objectifs spécifiques médié par internet*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry-Montpellier III, p. 11,28, 36, 83

RICHTERICH, R. (1985) *Besoins Langagiers et objectifs d'apprentissage*, Paris, Hachette.

Sitographie

MAGIANTE, J.M., PARPETTE, C. (2006), « Le Français sur Objectif Spécifique ou l'art de s'adapter ». Disponible sur: <http://lesla.univ-lyon2.fr/sites/lesla/IMG/pdf/doc-592.pdf>

QOTB, H. (2008), « Un site pour l'enseignement du français sur objectifs spécifiques : Le FOS.COM », *Synergies Chine*, n°3. Disponible sur: <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Chine3/qotb.pdf>

RICHER, J.J.(2008), « Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ? » *Synergies Chine* n°3. Disponible sur : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Chine3/richer.pdf>

RICHER, J.J. « Le FOS est-il soluble dans le FLE? Pour une didactique spécialisée du Français sur Objectifs spécifiques (F.O.S.) ». Disponible sur : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Perou2/Richer.pdf>